

Délibération n°2025-07-16-01-CAC

Relatif à l'approbation du procès-verbal de la séance
du 21 mars 2025

Le Conseil académique d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 16 juillet 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

Considérant que le texte relate correctement les débats de la séance du 21 mars,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil académique du 21 mars 2025.

Article 2 :

Le procès-verbal de ladite séance est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 77

Quorum : 39 membres présents et représentés

Présents et représentés : 30 membres présents et 11 membres représentés

Fait à Marseille, le 16 juillet 2025

Le Président d'Aix Marseille Université



Eric BERTON

Publiée le : **24 JUL. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le **24 JUL. 2025**